



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question au Gouvernement n° 1793

Texte de la question

POLITIQUE FAMILIALE

M. le président. La parole est à M. Hervé Mariton, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Hervé Mariton. Le Président de la République a été lucide ce matin : il a reconnu qu'il n'avait pas été élu pour la qualité de son programme (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) – c'est un fait – et que beaucoup de Français étaient déçus – il a raison.

Qu'est ce que les Français retiennent de ces deux années ? Ils retiennent surtout, monsieur le Premier ministre, les attaques répétées contre la famille. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe SRC*.) Reconnaissez-le ! La politique familiale n'est plus financée, les coupes s'y multiplient, annoncées et non précisées...

M. Jean Glavany. Vous ne faites pas preuve de la même lucidité que le Président de la République !

M. Hervé Mariton. Et que dire des nombreuses mesures fiscales pénalisantes, comme la baisse du quotient familial, qui affecte plus de 6 millions de Français, de la réforme des retraites, qui se fait sur le dos des familles, du développement de l'idéologie du genre (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*) ou encore, depuis un an, de la loi Taubira, dite du mariage pour tous ? Le Président de la République a dit, à ce sujet, qu'il aurait voulu un débat plus rapide. S'il vous plaît, respectez les Français, qui sont toujours très partagés sur le mariage et toujours défavorables à la filiation pour les couples de même sexe !

Mais la majorité est toujours à l'offensive. Hypocritement, vous dites non à la PMA en France, tandis que vous l'encouragez à l'étranger !

M. Michel Pouzol. N'importe quoi !

M. Hervé Mariton. Monsieur le Premier ministre, vous qui parlez d'apaisement, quand cesserez-vous enfin d'attaquer la famille ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et UDI*.)

M. Jean Glavany. C'est un mythe, monsieur Mariton !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie.

Mme Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie. Monsieur le député, depuis le 9 avril, j'ai rencontré l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le champ de la famille, à commencer, bien sûr, par le président de l'Union nationale des associations familiales et l'ensemble des fédérations qui composent cette grande famille. J'ai également rencontré tous les militants et les acteurs associatifs : Abandon de famille, La Manif pour tous, Avenir pour tous, l'Association des parents et futurs parents

gays et lesbiens, SOS les mamans, Osez le féminisme, Inter-LGBT... J'ai parlé avec tous les acteurs, en cherchant à dégager avec eux des convergences.

Nous nous sommes concentrés sur ce qui est à l'ordre du jour du Parlement, à savoir la proposition de loi sur la famille qui va être examinée prochainement, à l'initiative de Mme Chapdelaine, et sur laquelle avait déjà travaillé ma prédécesseure, Dominique Bertinotti, dont je salue le travail.

M. Christian Jacob. Il n'y a pas de quoi !

Mme Laurence Rossignol, secrétaire d'État. Nous avons cherché des convergences, disais-je, et nous en avons trouvé. Ce texte a trois objectifs : renforcer l'autorité parentale, favoriser les responsabilités parentales et garantir l'intérêt de l'enfant. En matière de responsabilités parentales, il faut d'abord et avant tout, quel que soit le type de famille, faire en sorte que les parents, par-delà leurs désaccords conjugaux, continuent à se parler et à travailler ensemble dans l'intérêt des enfants. Ce texte aura comme seule mission, comme seule ambition, l'intérêt de l'enfant.

M. Charles de La Verpillière. Il est grand temps de s'en soucier !

Mme Laurence Rossignol, secrétaire d'État. Je forme le vœu que ce texte apaise les familles séparées qui en ont besoin, naturellement, mais aussi le Parlement et le pays, car nous en serons tous, collectivement, beaucoup plus forts. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1793

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Famille, personnes âgées et autonomie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 mai 2014](#)